

## POUR INFORMATION

J'ai été contacté par l'entreprise COLAS pour une ouverture d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune au niveau de PLANAISE. Ce projet est prévu dans les 5 à 7 ans à venir.

Il m'a été précisé que la durée sollicitée d'exploitation serait de 15 à 20 années d'exploitation et sûrement quelques années supplémentaires pour la finalisation du réaménagement.

Je tiens à vous rappeler que la zone concernée par ce projet est classée au SCoT en classe secteur de biodiversité des milieux terrestres, ce qui ne permet pas l'implantation d'une carrière. Par ailleurs, la zone boisée impliquée est la couronne du Bois de Ville, fréquentée par les familles et sportifs.

Les habitants proches de ce site subiront les nuisances sonores, les moteurs des engins en circulation et les vibrations liées aux tirs de mines sera une source d'inquiétude pour les riverains ainsi que la production et la mise en suspension de poussières lors du traitement des matériaux concassage, criblage, broyage.

L'excavation engendrée de cette carrière aura un impact direct non négligeable sur l'écoulement souterrain des eaux. La présence de ces travaux étant dans une zone boisée, occasionnerait des conséquences importantes pour la faune (perte d'habitat pour la faune) sans oublier la flore. Il ne faut pas se mentir, les camions seront amenés à traverser le village pour se rendre dans les communes voisines. Le trafic des poids lourds sur la RD 26 à la traversée du village serait durement supportable pour les riverains, une chaussée étroite ne permettant pas de croisement des camions. En dehors de l'extraction des granulats, il faudra tenir compte du remblai, donc, des camions qui proviendront de tous les horizons.

Il me semble important de préserver les terres agricoles et forestières, et, les paysages caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard.

Même en prenant des mesures, nous ne retrouverons plus pour une durée très longue, les paysages d'origine.

J'ai déjà en limite de ma commune la carrière du Le Lyaud avec son extension prévue prochainement et maintenant un projet d'une carrière à Armoy. Ce village va devenir un enfer pour les habitants.

Un intérêt financier doit-il primer sur la qualité de vie, sur le cadre de vie et sur l'Environnement ?

Durant trop de décennies nous avons fait primer rendement et intérêts financiers sur l'humain. Nous ne voulons pas continuer dans cette logique, tant pour les habitants que pour les écosystèmes impactés par ce projet.

En conclusion, le Maire et le Conseil Municipal émettent une opposition catégorique à la construction de cette carrière.

Le Maire.

BERNARD Patrick